



Centre d'Animation du Pays de Sommières  
150 chemin de la Sarriette - BP 12032  
30252 SOMMIERES CEDEX 2  
Tél : 04.66.80.31.25 - saussinette@francas30.org



## Réservation Séjour Neige Élémentaire 2026

Nom et prénom de l'enfant : ..... Age: ....

Nom du responsable : .....  
(une fiche par enfant)

Séjour Neige Élémentaire	7-11 ans
Du 2 au 6 mars 2026	à Lioran
Poids :	
Pointure :	
Taille :	

**La totalité du montant est à régler à la réservation  
(chèques à libeller à l'ordre des Francas du Gard).**

Pour les familles qui le souhaitent, des aménagements de paiement seront possibles sur demande auprès du secrétariat.

**L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation, par dossier d'inscription, selon le barème ci-après :**

- plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 35 € par personne ou 50 € par famille ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
- entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'annulation

Fait le ...../...../.....

Signature :



Centre d'Animation du Pays de Sommières  
150 chemin de la Sarriette - BP 12032  
30252 SOMMIERES CEDEX 2  
Tél : 04.66.80.31.25 - saussinette@francas30.org



## Réservation Séjour Neige Élémentaire 2026

Nom et prénom de l'enfant : ..... Age: ....

Nom du responsable : .....  
(une fiche par enfant)

Séjour Neige Élémentaire	7-11 ans
Du 2 au 6 mars 2026	à Lioran
Poids :	
Pointure :	
Taille :	

**La totalité du montant est à régler à la réservation  
(chèques à libeller à l'ordre des Francas du Gard).**

Pour les familles qui le souhaitent, des aménagements de paiement seront possibles sur demande auprès du secrétariat.

**L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation, par dossier d'inscription, selon le barème ci-après :**

- plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 35 € par personne ou 50 € par famille ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
- entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'annulation

Fait le ...../...../.....

Signature :